



PRÉPOSÉ À LA PLAGE

Emploi étudiant saisonnier – Début juillet à fin août 2023
L'horaire peut varier selon l'achalandage et la température
Salaire offert : entre 15.25\$ et 16.50\$ de l'heure

Responsabilités

Sous l'autorité de la directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- Accueillir les utilisateurs de la zone Wibit;
- Expliquer les règlements de la zone Wibit aux utilisateurs;
- Contrôler le nombre de personnes sur la zone Wibit;
- Répondre aux questions des visiteurs;
- Gérer le prêt de vestes de flottaison individuelles (prêt, récupération et séchage);
- Voir à l'entretien de la cabane des sauveteurs et du terrain (déchets, vider les poubelles, nettoyer au besoin);
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences

- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2023;
- Aimer travailler à l'extérieur, peu importe la température;
- Avoir de l'entregent et le sens des responsabilités;
- Être ponctuel et débrouillard;
- Être en mesure de faire respecter l'ordre et les règlements de la zone Wibit.

Pour postuler :

Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, **au plus tard le 31 mars 2023 à 16 h préférentiellement par courriel** (sous format Word ou PDF) à l'adresse suivante : manon.gauthier@villevillemarie.org. Veuillez mentionner le titre d'emploi pour lequel vous postulez dans l'objet du courriel.

- * Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.